

## AEQES Évaluations 2019-2020

### Appel à candidatures pour **experts « pairs » / de la profession / de l'éducation / en gestion qualité / étudiants**

*L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur ([AEQES](#)) est une agence de service public, indépendante, qui pratique une évaluation formative basée sur un dialogue entre toutes les parties prenantes au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. S'inscrivant pleinement dans le contexte européen, l'Agence rend compte de la qualité de l'enseignement supérieur et œuvre à son amélioration constante.*

Chaque année, l'AEQES procède à l'évaluation de différents cursus offerts par les universités, les hautes écoles, les établissements d'enseignement de promotion sociale (EPS) et les écoles supérieures des arts (ESA) en Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans ce cadre, l'AEQES **est à la recherche d'experts pour intégrer les comités d'évaluation externe.**

Pour l'année 2019-2020, les cursus concernés sont :

Dans le *cluster* de la **Sociologie et GRH** :

- les bacheliers en **Gestion des ressources humaines**, organisés par cinq hautes écoles et sept établissements d'EPS ;
- le brevet d'enseignement supérieur (BES) en **Conseiller en administration et gestion du personnel**, organisé par un établissement d'EPS ;
- le master en **Ingénierie de la prévention et de la gestion des conflits**, organisés par une université ;
- les bacheliers en **Technologies médicales**, organisés par sept hautes écoles ;
- les bacheliers et masters en **Sciences pharmaceutiques**, organisés par cinq universités.

Dans le *cluster* de la **Chimie, Biologie et Biochimie** :

- les bacheliers en **Sciences biologiques**, organisés par cinq universités ;
- les masters en **Sciences biologiques**, organisés par deux universités ;
- les masters en **Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire**, organisés par cinq universités ;
- les masters en **Biologie des organismes et écologie**, organisés par quatre universités ;
- les masters en **Bioinformatique et modélisation**, organisés par deux universités.



#### Dans le *cluster* des **Sciences biomédicales** :

- les bacheliers en **Sciences biomédicales**, organisés par cinq universités ;
- les masters en **Sciences biomédicales**, organisés par cinq universités.

#### Dans le *cluster* des **Sciences politiques** :

- le bachelier et le master en **Gestion publique**, organisés par une haute école ;
- le master en **Gestion publique (orientation administration nationale et internationale)**, organisés par une haute école ;
- les bacheliers en **Sciences administratives et gestion publique**, organisés par deux hautes écoles ;
- le master en **Sciences administratives**, organisé par une haute école ;
- les masters en **Politique économique et sociale**, organisés par deux universités.

#### Dans le *cluster* de l'**Information et communication** :

- le bachelier en **Communication appliquée**, organisé par une haute école ;
- les bacheliers en **Communication**, organisés par quatre hautes écoles ;
- les bacheliers en **Écriture multimédia**, organisés par trois hautes écoles ;
- les bacheliers en **Bibliothécaire-documentaliste**, organisés par trois hautes écoles et quatre établissements d'EPS ;
- les masters en **Communication multilingue**, organisés par une université ;
- le master en **Communication appliquée : animation socioculturelle et éducation permanente**, organisé par une haute école ;
- le master en **Communication appliquée : éducation aux médias**, organisé par une haute école ;
- le master en **Communication appliquée : publicité et communication commerciale**, organisé par une haute école ;
- le master en **Communication appliquée : relations publiques**, organisé par une haute école ;
- le master en **Presse et information spécialisées**, organisé par une haute école.

#### **L'évaluation de chacun de ces cursus se déroulera de la manière suivante :**

- Les établissements concernés procèdent à une évaluation interne et rédigent chacun un dossier d'autoévaluation basé sur le [référentiel d'évaluation AEQES](#).
- Un comité d'experts indépendants est composé et mandaté par l'AEQES : il comprend un président et des experts de profils variés (voir ci-dessous – processus de sélection). Ce comité d'experts procédera à l'évaluation externe des différents programmes : il prendra connaissance des dossiers d'autoévaluation, réalisera une visite au sein des établissements et élaborera un rapport d'évaluation destiné à chaque établissement ainsi qu'un état des



lieux transversal (« photographie » globale et mise en perspectives des cursus évalués). Ces documents seront publiés sur le site internet de l'AEQES.

Des informations méthodologiques complémentaires sont disponibles dans le [Guide à destination des experts](#).

**Concrètement, la participation à une évaluation externe implique les tâches reprises ci-dessous :**

- 1) Prise de connaissance des dossiers d'autoévaluation des établissements à visiter ;
- 2) Participation à deux journées préparatoires réunissant l'ensemble des experts (organisées à Bruxelles) ;
- 3) Participation à la visite sur site de plusieurs établissements : visites à planifier en concertation sur une période d'octobre 2019 à avril 2020 ;
- 4) Participation à la production d'un rapport d'évaluation pour chaque établissement à l'issue des visites (exemples disponibles [ici](#)) ;
- 5) Participation à la production d'un état des lieux global pour l'ensemble de la formation évaluée (exemples disponibles [ici](#)).

**Processus de sélection :**

L'AEQES examine les candidatures d'experts et en vérifie la recevabilité (indépendance, absence de conflit d'intérêt, compétences et qualités, etc.). Elle s'appuie pour cela sur les critères et atouts définis dans sa [jurisprudence](#).

Elle s'assure que les experts présentent, selon leur profil, les caractéristiques suivantes :

- Expert pair : personne disposant d'une expérience dans l'enseignement du domaine évalué au sein d'établissement(s) d'enseignement supérieur ;
- Expert de la profession : personne disposant d'une expérience professionnelle dans l'un des débouchés visés par le domaine évalué, de préférence en Belgique ;
- Expert de l'éducation : personne disposant d'une expérience dans le domaine de la didactique et de la pédagogie de l'enseignement supérieur (méthodes pédagogiques innovantes, aide à la réussite, *e-learning*, méthodes d'évaluation, etc.) ;
- Expert en gestion de la qualité : personne disposant d'une expérience en matière de gestion de la qualité et de ses outils, de préférence dans l'enseignement ;
- Expert étudiant : personne en parcours d'études au moment de l'évaluation externe, soit en 2018-2019, en Belgique ou à l'étranger.
  - L'étudiant ne peut évaluer un programme relevant d'un cycle supérieur à celui dans lequel il est inscrit au moment de l'évaluation (ainsi, par



exemple, un étudiant inscrit en bachelier ne peut pas évaluer un programme de master) ;

- L'étudiant étudie dans un cursus relevant du même secteur que celui du cursus évalué. Il existe quatre secteurs : Art, Santé, Sciences humaines et sociales et Sciences et techniques ;
- L'étudiant ne peut participer à l'évaluation externe d'un établissement dans lequel il a réalisé une partie ou la totalité de ses études.
- Pour un candidat expert étudiant, être ou avoir été impliqué au sein de conseils consultatifs et/ou décisionnels dans un établissement d'enseignement supérieur constitue un atout.

Pour tout expert, les compétences et connaissances suivantes sont également considérées comme des atouts :

- une expérience en matière de gestion et/ou d'évaluation de la qualité (participation à un panel d'évaluation, mise en œuvre de procédures de gestion de la qualité dans un établissement ou une organisation),
- la connaissance du système de l'enseignement supérieur (aspects institutionnels et légaux, défis et enjeux pédagogiques, etc.), en Fédération Wallonie-Bruxelles, en Europe ou au-delà,
- l'implication au sein de conseils consultatifs et/ou décisionnels dans un établissement d'enseignement supérieur, pour autant que cela ne contrevienne pas aux critères d'indépendance (cf. [jurisprudence](#)),
- une expérience en matière de conception et de pilotage de programmes d'études.

Pour tout expert, les compétences personnelles et relationnelles telles l'écoute, l'implication, l'approche constructive en lien avec celle visée par l'Agence et son référentiel d'évaluation, la courtoisie, l'assertivité sont également importantes.

### **Conditions du contrat :**

Les frais d'allocation sont à hauteur de 175 euros brut (TTC) par demi-journée par prestation effectuée au sein des établissements visités (300 euros brut pour le mandat de président). Les frais de transport, de restauration et de logement sont pris en charge par l'AEQES. Le contrat d'expertise et ses annexes sont téléchargeables [ici](#).

### **Intéressé(e) ? Pour poser votre candidature :**

Téléchargez et complétez la [fiche d'identification du candidat expert \(une fiche spécifique est réservée aux étudiants\)](#) ou sur le site internet de l'Agence et renvoyez-la par courriel, signée et accompagnée de votre curriculum vitae **avant le 1<sup>er</sup> mars 2019** à l'adresse [info@aeqes.be](mailto:info@aeqes.be).



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

N.B. : vous pouvez postuler pour un ou plusieurs *clusters*. Merci dans ce cas de le préciser dans votre courriel.

Les informations concernant le processus de sélection d'experts sont également disponibles sur le site de l'Agence, en cliquant [ici](#).



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Évaluation du *cluster*  
**Chimie, Biologie et Biochimie**  
Répartition de l'offre de formation

Établissements concernés par l'évaluation du cursus  
« Chimie, Biologie et Biochimie »

	ULB	ULG	UCL	UMONS	UNamur	HELHa
Génie analytique (alternance)						
Bachelier en sciences biologiques						
Master en sciences biologiques		Ne sera pas organisé en 19-20	Ne sera peut-être pas organisé			
Master en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire						
Master en biologie des organismes et écologie			Coorganisé avec Namur (réfèrent)		Coorganisé avec UCL	
Master en bioinformatique et modélisation						



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Évaluation du *cluster*  
**Sociologie et GRH**  
Répartition de l'offre de formation

**Établissements concernés par l'évaluation du cursus  
« Sociologie et GRH »**

	Bachelier en Gestion des ressources humaines	BES en Conseiller en administration et gestion du personnel	Master en Ingénierie de la prévention et de la gestion des conflits	Bachelier en Sciences humaines et sociales
HEPL				
HEFF				
HELHa				
HEPH Condorcet				
HENALLUX				
IEPSCF ARLON				
IEPSCF Namur - Cadets				
IPPSFC Nivelles				
PROMSOC MB				
IFC Jonfosse				
Institut Roger Guilbert				
EPHEC EPS				
ULG				
UMONS				Evaluation continue



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Évaluation du *cluster*  
**Sciences biomédicales**  
Répartition de l'offre de formation

---

Établissements concernés par l'évaluation du cursus  
« Sciences biomédicales »

	Bachelier	Master
Université catholique de Louvain (UCLouvain)		
Université libre de Bruxelles (ULB)		
Université de Liège (ULiège)		
Université de Mons (UMons)		
Université de Namur (UNamur)		



## Établissements concernés par l'évaluation du cursus « Sciences politiques »

Les formations en grisé sont organisées mais dispensées de l'évaluation AEQES en 2019-2020.

	HEFF	HEL	HEPL x HELMo	UMONS	UCL	USL-B	ULB	ULiège	UNamur	ESA x IPFS
Bachelier en Gestion publique										
Master en Gestion publique										
Bachelier en Gestion publique (orientation administration nationale et internationale)										
Bachelier en Sciences administratives et gestion publique (SAGP)										
Master en Sciences administratives										
Master en Administration publique										
Bachelier en Sciences politiques										
Master en Sciences politiques (orientation générale)										
Master en Sciences politiques (orientation relations internationales)										
Master en Politique économique et sociale										
Master en Études européennes					(codipl)					



Évaluation du *cluster*  
**Information et communication**  
Répartition de l'offre de formation

**Établissements concernés par l'évaluation du cursus « Information et communication »**

<b>Établissements</b>	<b>Cursus</b>	<b>Bachelier</b>	<b>Master</b>
Université de Liège (ULiège)	Communication multilingue		
Haute École Galilée (HEG)	Communication appliquée		
	Communication appliquée : animation socioculturelle et éducation permanente		
	Communication appliquée : éducation aux médias		
	Communication appliquée : publicité et communication commerciale		
	Communication appliquée : relations publiques		
	Presse et information spécialisées		
Haute École Groupe « ICHEC - ISC Saint-Louis – ISFSC »	Communication		
	Écriture multimédia		
Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B)	Bibliothécaire-documentaliste		
Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)	Communication		
Haute École Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX)	Bibliothécaire-documentaliste		
Haute École Provinciale de Hainaut – Condorcet (HEPHC)	Communication		
	Écriture multimédia		
	Communication		



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Haute École Provinciale de Liège (HEPL)	Écriture multimédia		
	Bibliothécaire-documentaliste		
Institut Reine Astrid de Mons (IRAM)	Bibliothécaire-documentaliste		
Institut Jean-Pierre Lallemand	Bibliothécaire-documentaliste		
Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Liège (IPEPS)	Bibliothécaire-documentaliste		
L'Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques de promotion sociale (IPSMA PS)	Bibliothécaire-documentaliste		